



S O C I E T E
F R A N Ç A I S E
D E S U R B A N I S T E S

La lettre de la Société Française des Urbanistes

septembre 2020

Sommaire

- Préambule
- Une nouvelle présidence pour la SFU
- La SFU reconnue association d'intérêt général
- Un nouveau siège pour la SFU
- Premier bilan de la manifestation du centenaire de la loi Cornudet
- Une chaîne vidéos SFU sur YouTube
- La conférence du "Détroit"
- "Le monde d'après"
- L'action de la SFU au sein du Conseil Européen des Urbanistes
- Une carte d'adhérent pour les membres de la SFU

En guise de PRÉAMBULE

Vivifiante ! voilà comment caractériser notre association, désormais d'intérêt général après 109 ans d'existence. L'événement du centenaire de la loi Cornudet à Lyon a démontré la légitimité de la SFU à éclairer, à la lumière de ses grands héritages, les enjeux actuels de l'urbanisme. Il nous a aussi invité à créer une chaîne YouTube dédiée à l'urbanisme et à nos actions.

Notre nouvelle co-présidence renforce nos moyens d'action et de représentation, mais aussi de débats et d'idées que nous souhaitons travailler avec vous.

Nous savons ce que nous devons à la présidence de Bruno Feracci qui, par son travail colossal, nous laisse une SFU revigorée et confiante. Notre priorité sera de partager nos richesses avec toujours plus d'adhérents ; qu'on se le dise, c'est plus que jamais le moment de rejoindre la SFU !

Bonne lecture.

Dominique LANCRENON et Laurent VIGNEAU
co-présidents de la SFU



Une nouvelle présidence pour la SFU

Lors de son Assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 31 janvier 2020 au Musée Social, dont la SFU est une émanation, notre association s'est dotée d'une nouvelle présidence, partagée entre **Dominique Lancrenon**, qui occupait en 2019 le poste de secrétaire générale, et **Laurent Vigneau**, jusqu'alors vice-président en charge de la communication de notre association.

En savoir plus sur [cette co-présidence mixte](#).



A l'issue de l'Assemblée, le Conseil d'administration a décerné à **Bruno Feracci**, président "sortant" qui ne se représentait pas, le titre de Président d'honneur de la SFU, en application des dispositions de l'article 4.4.3 des statuts de notre association.

En savoir plus sur [l'action de Bruno Feracci durant ses 3 années de présidence](#).



La SFU reconnue association d'intérêt général

Suite au dossier qu'elle a présenté à la Préfecture de l'Isère, où elle était encore domiciliée en 2019, la Société Française des urbanistes a été reconnue

"Association d'intérêt général"

par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) le 17 décembre 2019.



Un nouveau siège pour la SFU

Depuis son éviction de la rue de l'Echiquier, dans le Xème arrondissement, par la Ville de Paris, le siège social de la SFU avait été transféré au domicile du président de l'époque. Cette solution ne pouvait être que provisoire et, sur décision du Conseil d'administration, contact a été pris avec la Fédération Nationale des CAUE qui a bien voulu accepter de nous héberger administrativement à son adresse : 108-110 rue Saint-Maur à PARIS (75011).

L'adresse de gestion reste celle du domicile du Président en exercice. Dominique Lancrenon a bien voulu accepter que son adresse personnelle soit utilisée à cet effet. Le courrier est donc à adresser à :

*SFU, représentée par Mme Dominique Lancrenon, présidente
avenue Bernard Chochoy - 62380 LUMBRES.*

Ce rapprochement dessine des perspectives tout à fait intéressantes pour que des actions conjointes soient menées par les deux organismes. On rappellera notamment que la SFU fut un ardent défenseur de l'installation des CAUE dans le texte de la loi de 1977 sur l'Architecture.

Charles Lambert, président d'Honneur de la SFU, y fait référence dans un bref article que l'on peut consulter sur notre site internet :

[le siège de la SFU rejoint celui de la FNCAUE.](#)



Honoré Cornudet
des Chaumettes

Manifestation du centenaire de la loi Cornudet : 1er bilan

Lors de l'Assemblée générale 2017 de la SFU, Saïd ALMI, chercheur en urbanisme, administrateur de la SFU, proposait que notre association organise, à l'occasion du centenaire de la loi Cornudet qui a jeté les premières bases de l'urbanisme en instituant le 14 mars 1919 les Plans d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension, une manifestation qui pose la question de ce qu'est l'urbanisme aujourd'hui et de qui le fait.

Parfaitement accueillie le 8 novembre 2019, Journée Mondiale de l'Urbanisme, par la Métropole Grand Lyon et son vice-président délégué à l'Urbanisme et au Renouvellement urbain, à l'Habitat et au Cadre de vie, cette manifestation a connu un succès notable avec :

- le soutien efficace de l'Institut d'Urbanisme de Lyon, de l'OPQU et de l'APERAU,
- la participation active de 7 Grands Prix de l'Urbanisme,
- une centaine de participants, venus de toute la France, au colloque du 8 novembre,
- une prolongation le lendemain 9 novembre par 4 promenades urbaines, chacune commentée par un Grand Prix de l'Urbanisme.

La qualité des exposés et des débats qui les ont suivis ont conduit le Conseil d'administration à rédiger des actes du colloque qui seront publiés pour la Journée Mondiale de l'Urbanisme en 2020.



Une chaîne vidéos SFU sur "YouTube" :

Laurent Vigneau, nouveau co-président de la SFU et ancien vice-président délégué à la communication, a ouvert sur *YouTube* une chaîne vidéos sur laquelle vous pouvez dès à présent retrouver, sans attendre la publication des actes du Colloque "100 ans après la loi Cornudet, quelle ambition pour l'urbanisme aujourd'hui ?" :

- les communications proposées par les différents intervenants au colloque avec les diaporamas qui leur ont servi de support,
- les comptes-rendus, illustrés sous forme de diaporama, de 3 des 4 promenades urbaines du 9 novembre (le quatrième est en cours de préparation), mais aussi les interventions des présidents de la SFU lors des rencontres professionnelles organisées en 2016, 2017 et 2018 par l'association "L'Art Urbain dans les Territoires" (ex Séminaire Robert Auzelle).

N'hésitez pas à vous y rendre :

<https://www.youtube.com/channel/UCzepW2DoIm3cB9Lr91a4SIg>

et proposez vos contributions en les adressant à : sfu@urbanistes.com



JMU 2020 avec le "Comité du Détroit"

La Journée mondiale de l'Urbanisme 2020 sera placée sous le signe de l'Europe : la SFU propose de procéder à cette occasion à une relecture critique du Schéma de Développement de l'Espace Communautaire (SDEC) de 1999, en examinant notamment les

objectifs avancés lors de l'élaboration de ce Schéma et ceux affirmés dans le Pacte vert proposé aujourd'hui par l'Union Européenne.

La Journée Mondiale de l'Urbanisme 2020 sera accueillie le jeudi 12 novembre 2020 au Conseil départemental du Pas de Calais à Arras, où siège le "Comité du Détroit" institution informelle regroupant outre le département du Pas de Calais, celui du Nord, mais aussi le comté britannique du Kent, la province néerlandaise de Zélande et la province belge de Flandre occidentale.



"Le monde d'après"

Les mesures diverses prises en réponse à la crise sanitaire liée au coronavirus ont suscité nombre de discours, commentaires, prises de position, etc., sur ce que serait ou ne serait pas, ou bien encore devrait être le "monde d'après".

Du point de vue de l'urbanisme, l'histoire nous apprend, et la manifestation du centenaire de la loi Cornudet fut une occasion de le rappeler, que la conception des villes a toujours intégré la question d'une réponse aux questions d'hygiène et de salubrité ou de santé. Cette réflexion s'est élargie depuis à celle plus générale de l'environnement et il est logique que la pandémie provoquée par le coronavirus ait relancé le débat sur la question.

La SFU a souhaité participer à ce débat, c'est à dire qu'elle entend susciter la réflexion sur les implications quant à l'urbanisme, *ensemble des sciences, des techniques et des arts relatifs à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, en vue d'assurer le bien-être de l'homme et d'améliorer les rapports sociaux, en préservant l'environnement* de la prise en compte d'une pandémie comme celle que nous vivons actuellement. [Dominique Lancrenon, Laurent Vigneau et Jean-Claude Galléty ont rédigé un premier texte](#) qui aborde ces questions et entend lancer le débat. Toutes les contributions sont les bienvenues. Faites les parvenir à sfu@urbanistes.com, nous tenterons d'en proposer une synthèse.

Creating our futures

ECTP-CEU

European Council of Spatial Planners
Conseil européen des urbanistes

L'action de la SFU au sein du Conseil Européen des Urbanistes

Pour tout savoir sur l'organisation et les actions du Conseil Européen des Urbanistes (CEU-ECTP) :

<http://www.urbaniste.com/non-classe/le-conseil-europeen-des-urbanistes-quesako/>.

Vous pouvez aussi consulter avec intérêt le site www.ectp-ceu.eu.

La SFU, membre fondateur du CEU, y est représentée depuis sa création en 1985. En 2016, elle propose à l'OPQU de partager son siège et son droit de vote (et la cotisation !...). Le 13 février 2018, le Conseil d'administration de la SFU élit **Chantal Guillet** (*) déléguée auprès du CEU-ECTP en remplacement de Dominique Lancrenon (qui est en outre Présidente d'Honneur). La déléguée de l'OPQU est Sandra Huppe.

En dehors des deux Assemblées Générales qui les réunissent au printemps et à l'automne, les délégués européens sont invités à travailler au sein de groupes de travail ;

ainsi, Dominique Lancrenon s'est investie dans le Groupe "Sponsoring, Biennale et Grand prix européen de l'urbanisme" et Chantal Guillet dans celui de l'implantation de l'Agenda Urbain et celui des migrations. Les deux structures, SFU et OPQU, échangent lors de réunions téléphoniques au moins mensuelles afin de formuler des propositions en vue de l'élaboration de programmes tels que la réforme de la Charte de Leipzig, l'agenda européen territorial ou l'agenda urbain de la Commission européenne auxquels participent des membres du CEU.

Membres de la SFU, participez à notre groupe de réflexion au sein duquel nous serons ravis de vous accueillir : l'adhésion de notre association au CEU doit permettre de valoriser tous les Sociétaires de la SFU.

Le thème du XIII^e Grand Prix de l'Urbanisme Européen 2020 (reporté à 2021 pour cause de Chauvin 19) est « *promouvoir l'Agenda Urbain Européen et les Objectifs du Développement Durable* ». L'appel à candidature et la brochure d'information seront prochainement en ligne sur le site de la SFU. Vous êtes tous vivement invités à promouvoir des candidatures au sein de vos délégations régionales ; le nombre de projets français présentés contribuera à démontrer la vitalité de notre association et nous avons tant de programmes à valoriser auprès de nos partenaires européens !

L'EXCO (Executive Committee/Comité Exécutif) est l'organe décisionnel du ECU : préparées et votées en Comité Exécutif, les décisions sont ensuite entérinées par un vote en Assemblée générale. Ce Comité a donc un rôle fondamental. Elu par l'Assemblée générale d'automne 2019, l'actuel EXCO est en place jusqu'à celle de l'automne 2021. Il est composé aujourd'hui de 6 membres, chacun avec un droit de vote : le Président-Trésorier (allemand), la Vice-Présidente (anglaise), le Secrétaire Général (belge) et 3 administratrices (irlandaise, serbe et française : **Chantal Guillet**). Nous y disposons donc pendant encore une année d'une voix française.



Une carte d'adhérent pour les membres de la SFU

Avec le reçu de leur cotisation, les membres de la SFU reçoivent doréavant une carte d'adhérent spécifiant en particulier la protection, au titre de la propriété intellectuelle, du titre *Urbaniste SFU*, comme du logo de notre association.

Si vous êtes à jour de votre cotisation et que vous n'avez pas reçu cette carte n'hésitez pas à la solliciter auprès de notre Trésorier **Bernard Coudert** :

b.coudert.architecte@gmail.com